

### Réponse à l'interpellation de Mme Carine Clotuche

#### Objet : Nuisances place de l'Yser

Madame la Conseillère,

La problématique que vous évoquez sur la place de l'Yser m'est bien connue et a retenu toute mon attention ainsi que celle de la Police.

J'ai d'ailleurs reçu récemment un rapport de police de 6 pages suite à des actions que j'ai demandées à M. le Chef de Corps.

Sans divulguer le contenu du rapport, je vous informe qu'une action de grande envergure a eu lieu ce samedi 26 juin dans l'après-midi et que d'autres actions sont encore prévues.

Une trentaine de personnes ont été contrôlées.

Lors des fouilles, les équipes ont découvert tout un matériel que je ne dénombrerais pas ici. Je tiendrai à la disposition des Chefs de groupes le rapport de Police, en tout cas ce qui peut être mis à votre lecture.

Je vais quand même mentionner l'une des découvertes parce qu'elle est à la fois inquiétante et nouvelle. La police a découvert 1.400 pilules de Lyrica. Le Lyrica est un médicament prescrit pour lutter contre les douleurs neurologiques. Il s'agit d'un anti douleur puissant. Pris en combinaison avec des stupéfiants, il a pour effet d'en décupler les effets. Un des effets secondaires est de rendre le consommateur agressif et violent.

Je peux vous dire que ce type d'action mobilise beaucoup de ressources : 20 policiers ont été impliqués, et les procédures en cas de pareille découverte sont fastidieuses.

Ce sont des efforts considérables auxquels la zone de police se livre là et ailleurs.

En ce qui concerne les suites, je ne suis pas encore pour l'instant en possession d'une analyse de la provenance des personnes qui posent problème. Dès que je l'aurai nous pourrons en parler, sans donner les identités mais on peut donner les profils. Ce n'est pas illégal et je pense que nous devons les connaître.

D'autre part, nous devons faire en sorte que cette place puisse être occupée par d'honnêtes citoyennes et d'honnêtes citoyens puisque c'est pour cela que nous l'avons reconstruite, d'une manière assez heureuse.

Il faut dire que pour l'instant, le fait que la place soit ceinturée de travaux, n'est pas de nature à rendre les choses faciles ni pour la population ni pour la police.

Madame la conseillère, soyez assurée de notre plus grande attention sur ce phénomène. Je ne suis pas encore en mesure de vous dire s'il s'agit d'un phénomène nouveau ou d'un phénomène qui s'est déplacé.

Mon intuition, un peu étayée, étant qu'il s'agit d'un phénomène plutôt nouveau, ce qui n'est pas de nature à nous rassurer totalement mais la Police y met bon ordre.